



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 septembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 septembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2005

Subvention - Protocole d'aide au sport amateur de haut niveau

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Stéphane TRONEL.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2005

DELIBERATION D20050355

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort, soucieuse d'aider au développement du sport, et en particulier le sport de haut niveau, a élaboré, conjointement avec les instances sportives locales, un protocole d'aide aux associations évoluant en Division Nationale et participant par conséquent à des Championnats de France.

Les associations figurant dans le tableau ci-dessous remplissent les conditions fixées dans ce protocole au titre de la saison 2004/2005 :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2004	SUBVENTION 2005
Académie Niortaise Billard	1 262,60 €	1 108,00 €
Archers Niortais	1 848,30 €	957,00 €
Art et Sport Handisport	4 346,80 €	2 709,00 €
Art et Sport Tennis de Table	4 001,93 €	3 392,00 €
Asso. Niortaise des Sports de Glace	1 161,10 €	2 008,00 €
Ball Trap Club Niortais	2 505,40 €	3 883,00 €
Bicross Club Niortais	1 186,30 €	426,00 €
Canoë Kayak Niortais	2 110,88 €	2 220,00 €
Cercle des Nageurs de Niort	5 202,00 €	6 048,00 €
Cercle d'Escrime Du Guesclin	0,00 €	1 330,00 €
Club compétition "La Gaule Niortaise"	0,00 €	1 603,00 €
Club Hippique Niortais	3 672,20 €	3 665,00 €
Deux-Sèvres Cyclisme	0 €	2 733 €
Ecole de Tennis de Niort	3 556,60 €	2 832,00 €
Ecole Niortaise Taekwondo	1 716,20 €	1 498,00 €
Golf Club Niortais	4 839,90 €	8 559,00 €
Judo Club Niortais	1 337,80 €	1 109,00 €
L'Echiquier Niortais	5 212,84 €	8 927,00 €
Mini Racing 79	4 616,20 €	5 977,00 €
Moto Club des Deux-Sèvres	4 220,40 €	6 965,00 €
Niort Aviron Club	2 652,38 €	1 930,00 €
Niort Bowling Club	1 855,28 €	1 811,00 €

Niort Handball Souchéen*	13 541,72 €	7 278,00 €
Niort Squash Club	3 630,60 €	5 497,00 €
Roller Club Niortais	3 181,40 €	3 438,00 €
Roller Hockey Niortais	0,00 €	2 173,00 €
SA Souché Tennis de Table	15 988,40 €	19 382,00 €
Ski Nautique Club Niortais	3 834,00 €	1 803,00€
Sojjok Kwan	2 915,20 €	3 433,00 €
Stade Niortais Athlétisme	5 202,00 €	7 931,00 €
Stade Niortais Rugby	19 008,55 €	16 346,00 €
Stade Niortais Tir	1 130,20 €	1 388,00 €
Taekwondo Club Niortais	3 009,30 €	4 662,00 €
Twirling Bâton Niort	4 196,90 €	1 267,00 €
Twirling Club Niortais	3 446,06 €	5 898,00 €
Volley Ball Pexinois Niort	5 229,00 €	5 412,00 €
TOTAL		157 598,00 €

* Le Niort Handball Souchéen est issue de la fusion du Handball Club Niortais et du SA Souché Handball qui a eu lieu le 2 juin 2005. Cette nouvelle association a repris l'actif et le passif des deux clubs.

Pour la subvention 2004, les deux associations bénéficiaient du protocole d'aide (4 388,92 € pour le Handball Club Niortais et 9 152,79 € pour le SA Souché Handball).

Pour la subvention 2005, seul le SA Souché Handball est concerné pour la saison 2004/2005.

Imputation budgétaire : 65.400 6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- attribuer les subventions conformément au tableau ci-dessus ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les protocoles ainsi que les conventions concernant le Stade Niortais Rugby et le Club Hippique Niortais, et à verser aux associations ci-dessus les subventions correspondantes.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)